



Mercredi 1er février 2023

Point d'étape sur les grands chantiers de la vallée de Luchon

Mercredi 1er février, le président du Conseil départemental, Sébastien Vincini, s'est rendu à Bagnères-de-Luchon, en présence de Maryse Vezat-Baronia, vice-présidente en charge de l'Aménagement et du développement des territoires, présidente de Haute-Garonne Montagne, de Patrice Rival, vice-président en charge de la Ruralité, de la Montagne et du Thermalisme et de Didier Cujives, président de Haute-Garonne Tourisme, pour faire un point d'étape avec le maire de la commune, Éric Azémar, sur les grands chantiers en cours des ponts de Ravi et de la télécabine "Crémaillère Express".

Étaient également conviés les maires des communes de Saint-Aventin, Boutx, Bourg d'Oueil et Castillon-de-Larboust, ainsi que le président de la Communauté de communes des Pyrénées Haut-Garonnaises, Alain Puente.

"Comme je m'y suis engagé début janvier, j'ai demandé aux services du Conseil départemental et de Haute-Garonne Montagne un état des lieux précis de ces deux chantiers structurants, majeurs pour l'activité du territoire", a précisé le président du Conseil départemental.

Concernant la réalisation de la déviation des ponts de Ravi sur la RD 46, qui viendra remplacer à terme les deux ponts actuels en état de vétusté, les services de la voirie du Conseil départemental seront en mesure de reprendre le chantier le 3 avril prochain au plus tard, après la fermeture de la station, pour une livraison de l'ouvrage en décembre 2023, en début de saison hiver. Ces travaux représentent un investissement de 11 M€ pour le Conseil départemental.

Pour rappel, suite aux passages successifs de deux convois hors gabarit le 30 novembre dernier, ces deux ponts sont, depuis, limités aux véhicules légers et font l'objet d'une surveillance constante et renforcée par les services du Département.

Le chantier de la télécabine "Crémaillère Express", sous maîtrise d'ouvrage de Haute-Garonne Montagne, subit quant à lui des retards conjoncturels inhérents à la crise internationale. À ce stade, le calendrier réactualisé par les entreprises fait état d'une mise en route programmée pour la prochaine saison hiver en décembre 2023.

En raison notamment de l'augmentation des coûts des matières premières et de l'énergie, le coût global du projet estimé à 19 M€ HT en 2021 devra être revu à la hausse, pour un montant de 26 M€.

"Le Conseil départemental a engagé des investissements conséquents de plus de 30 M€ pour assurer la pérennité de la station de montagne de Superbagnères et accompagner le développement touristique de toute la vallée de Luchon", a rappelé le président du Conseil départemental.

"Les chantiers en cours sont malheureusement ralentis par la crise économique et par les contraintes d'accès aux ponts de Ravi provoquées par un acte irresponsable.

Le Conseil départemental est aux côtés de Haute-Garonne Montagne et des acteurs locaux durant cette période transitoire, dont nous mesurons pleinement les impacts.

Ces équipements neufs et l'ensemble des investissements réalisés pour la station vont transformer durablement l'attractivité de tout un territoire et de ses habitants", a conclu le président du Conseil départemental.

d'accréditation en ligne sur :

espace-presse.haute-garonne.fr



CONTACTS PRESSE

Courriel : service-presse@cd31.fr

Téléphone : [05 34 33 33 72](tel:0534333372)

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous êtes en contact avec le service de presse.
[Ne plus recevoir d'email.](#)

Ce communiqué de presse est édité par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

© 2020 Conseil départemental de la Haute-Garonne
1, boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9